

# COLLEGE DE LA MONTAGNE ARDECHOISE

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA n°1 09/11/2023

**Président** : Mme DUTHEL, Principale de l'établissement

**Quorum** : 11

**Nombre de présents** : 19

**Présents** : Mme DUTHEL, Mme ROZIERE, M. TRUFFA, Mme ROCHE, Mme COLLET, M. BRUN Dimitri, M. DUFOUR, M. GUIBERT, Mme BOURDELY FLACHAT, Mme JEAN, Mme ALLIGNOL, Mme JOURDAN, Mme GAUGLER, M. BAILLE, Timothé BOURDELY FLACHAT, MARCHAND Julie, M. CHARRON, Mme CUINAT, M. HABAUZIT

**Excusés** : M. ROBERT

**Date d'envoi de la convocation** : 20/10/2023

### *Ordre du jour*

1	Fonctionnement de l'établissement : .....	2
1.1	Présentation de l'ordre du jour .....	2
1.2	Approbation du PV du CA extraordinaire du 21/09/2023 .....	2
1.3	Désignation du secrétaire de séance .....	2
1.4	Installation du nouveau CA ; présentation du Règlement Intérieur du CA .....	2
1.5	Désignation et composition des diverses commissions .....	2
1.6	Mise à jour PPMS .....	2
2	Organisation financière .....	2
2.1	Tarifs .....	2
2.1.1	Hébergement .....	2
2.1.2	Dégradations .....	2
2.2	DBM .....	3
2.3	Délégation du CA au Chef d'Etablissement de passer des marchés à incidence financière .....	3
2.4	Délégation de signature du Chef d'établissement à la Gestionnaire .....	3
2.5	Contrats et convention cadre 2023 .....	3
2.6	Projets pédagogiques : subventions obtenues .....	3
2.7	Critères d'attribution du fonds social .....	3
2.8	Convention ERASMUS .....	4
3	Organisation pédagogique .....	4
3.1	Convention de la section JSP 2023 : modification et actualisation .....	4
3.2	Convention de stage 3 <sup>ème</sup> .....	4
3.3	Point sur le projet « Territoires Educatifs Ruraux » .....	4
3.4	Remplacements de Courte Durée (RCD) .....	4

*Début de la séance à 17h15*

## 1 Fonctionnement de l'établissement :

Un tour de table est effectué.

### 1.1 Présentation de l'ordre du jour

Mme DUTHEL présente l'ordre du jour, modifié de la façon suivante :

- Ajout du point 2.8 : Convention ERASMUS
- Ajout du point 3.3 : Remplacements de Courte Durée (RCD)

### 1.2 Approbation du PV du CA extraordinaire du 21/09/2023

*Approuvé à l'unanimité (17/17)*

### 1.3 Désignation du secrétaire de séance

M. DUFOUR est désigné secrétaire de séance

*Approuvé à l'unanimité (17/17)*

### 1.4 Installation du nouveau CA ; présentation du Règlement Intérieur du CA

Mme DUTHEL présente aux membres les compétences et les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration de l'établissement. Elle expose également le Règlement intérieur et les contenus des différents Conseils d'Administration à venir.

Les jours préférés par les membres sont les mardis et les jeudis, en alternance.

*Approuvé à l'unanimité (17/17)*

### 1.5 Désignation et composition des diverses commissions

La répartition a été demandée en amont du CA, les différentes instances sont complétées. Mme DUTHEL détaille les différentes commissions. Ce document rempli sera envoyé aux membres.

Mme ROCHE demande, concernant le Département, qui est dans les commissions. Mme DUTHEL répond que c'est aux élus de proposer leur participation aux diverses commissions.

*Approuvé à l'unanimité (17/17)*

### 1.6 Mise à jour PPMS

Mme ROZIERE explique que seuls les effectifs et les noms des différents personnels ont été actualisés.

M. BRUN demande à ce que le PPMS soit transmis à la mairie. Mme DUTHEL indique que le document est déposé sur une plateforme, où les différents acteurs ont un accès. Une copie sera transmise à la mairie.

*Approuvé à l'unanimité (17/17)*

## 2 Organisation financière

### 2.1 Tarifs

#### 2.1.1 Hébergement

Mme ROZIERE présente les tarifs, qui n'ont pas augmenté. Ce maintien des tarifs est une volonté du Département, qui met en difficulté l'établissement : avec l'augmentation des prix, il devient difficile de proposer une assiette de qualité (produits locaux, bio...) à 2.5€.

#### 2.1.2 Dégradations

Mme ROZIERE détaille les différents tarifs de dégradation (livres, matériels).

*Approuvé à l'unanimité (17/17)*

## 2.2 DBM

Mme ROZIERE propose une DBM pour information : subvention exceptionnelle de viabilisation du Département, ouverture de crédit pour effectuer les opérations « comptables » concernant les AED, subvention partielle pour le projet Atout Collège (Goûts et saveurs).

Mme ROCHE ajoute qu'une subvention « énergie » supplémentaire sera attribuée à l'établissement en 2024. Mme ROZIERE propose une DBM pour vote : virement de 10 000€ vers le service SRH depuis les fonds de réserve.

*Approuvé à l'unanimité (17/17)*

## 2.3 Délégation du CA au Chef d'Etablissement de passer des marchés à incidence financière

Mme ROZIERE fait lecture du texte de loi.

*Approuvé à l'unanimité (17/17)*

## 2.4 Délégation de signature du Chef d'établissement à la Gestionnaire

Mme ROZIERE explique que le chef d'établissement délègue sa signature à la Gestionnaire concernant le fonctionnement ordinaire de l'établissement

*Approuvé à l'unanimité (17/17)*

## 2.5 Contrats et convention cadre 2023

Mme DUTHEL et Mme ROZIERE présentent une lecture rapide de cette convention. Elle établit de manière formelle les relations entre le Département et le collège, concernant les personnels, la restauration, les logements par exemple. Mme DUTHEL précise que ce document avait été envoyé aux membres avec l'invitation au CA.

*18h20 : départ de Mme ROCHE*

*Approuvé à l'unanimité (16/16)*

Mme ROZIERE ajoute qu'elle a un contrat à soumettre au vote concernant la sécurité des équipements de l'établissement suite à un désengagement.

*Approuvé à l'unanimité (16/16)*

## 2.6 Projets pédagogiques : subventions obtenues

Mme ROZIERE détaille les subventions obtenues.

- Olympiades ardéchoises (Mme IMBERT). Le but est de faire découvrir aux élèves des disciplines olympiques et paralympiques. La subvention du Département ayant diminué de moitié, la voilure du projet a été réduite.
- ERASMUS (Mme IMBERT, Mme CUINAT) : projet d'échange avec un établissement scolaire Grec. Réduction de moitié de la subvention départementale.

M. BRUN demande comment est géré le manque de budget. Mme DUTHEL répond que des solutions existent (parents d'élèves, comité d'entreprises...). M. BRUN ajoute qu'il ne faut pas hésiter à solliciter la Communauté de communes à ce sujet.

- Collège au Cinéma : 3 séances à la salle de Thueyts, pour les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.
- Education au goût : ce projet est nécessaire pour les interventions d'une diététicienne au collège ;
- Internats d'excellence : Projet qui réunit les internats d'excellence du bassin. La subvention ne couvre pas les frais de transport inhérents à ce projet.
- Section sportive : Financement des transports
- Savoir nager : Financement des transports

## 2.7 Critères d'attribution du fonds social

Mme ROZIERE explique que ce fonds sert aux familles en difficulté financière. Mme DUTHEL appelle les familles à solliciter ce fonds social en cas de besoin, qui est sous utilisé.

*Approuvé à l'unanimité (16/16)*

## 2.8 Convention ERASMUS

Mme DUTHEL présente dans le détail cette convention, qui permettra le lancement de ce projet.  
*Approuvé à l'unanimité (16/16)*

## 3 Organisation pédagogique

### 3.1 Convention de la section JSP 2023 : modification et actualisation

Mme DUTHEL indique que le contenu de la convention est le même que l'année précédente.  
*Approuvé à l'unanimité (16/16)*

### 3.2 Convention de stage 3<sup>ème</sup>

Mme DUTHEL explique que l'approbation par le CA est préalable à la distribution aux élèves de cette convention.  
*Approuvé à l'unanimité (16/16)*

### 3.3 Point sur le projet « Territoires Educatifs Ruraux »

Mme DUTHEL présente ce projet proposé par le DASEN aux territoires ruraux du Département. L'idée est de mettre en lien les différents acteurs, dans ou en dehors du temps scolaire.

Le projet doit être rédigé avant fin décembre. Un conseil école – collège est programmé la semaine prochaine pour coordonner les différentes actions.

Mme JEAN demande si les parents participeront au Comité de Pilotage. Mme DUTHEL répond qu'ils ne sont pas prévus dans le comité de pilotage.

M. BRUN précise que ce projet ouvre des possibilités de financement (30 000€ sur 3 ans)

*19h00 : Départ de M. HABAUZIT et de J. MARCHAND*

### 3.4 Remplacements de Courte Durée (RCD)

Mme DUTHEL présente les modalités ; un seul enseignant a souscrit au PACTE, soit 18h pour l'année.

Mme COLLET demande si des heures hors PACTE sont toujours disponibles. Mme DUTHEL répond que non, à ce jour les heures ne sont attribuées que via les PACTES.

*Approuvé à l'unanimité (14/14)*

La séance est levée à 19h20

---

La Principale  
Pascale DUTHEL

Le secrétaire, Raphaël DUFOUR